

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

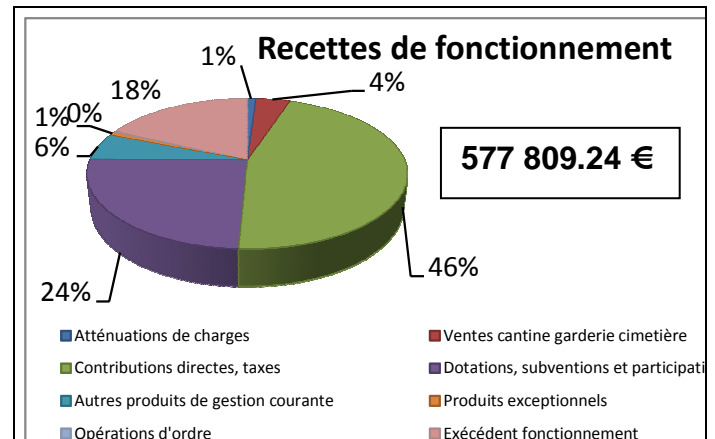
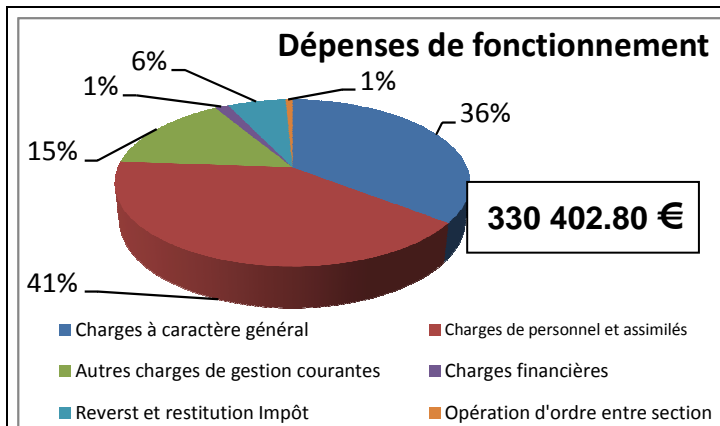
Express

Le Vendredi 06 avril dernier, nous avons présenté à l'ensemble de la population les finances de notre commune dans un premier temps le budget réalisé 2011 et dans un second temps le budget 2012.

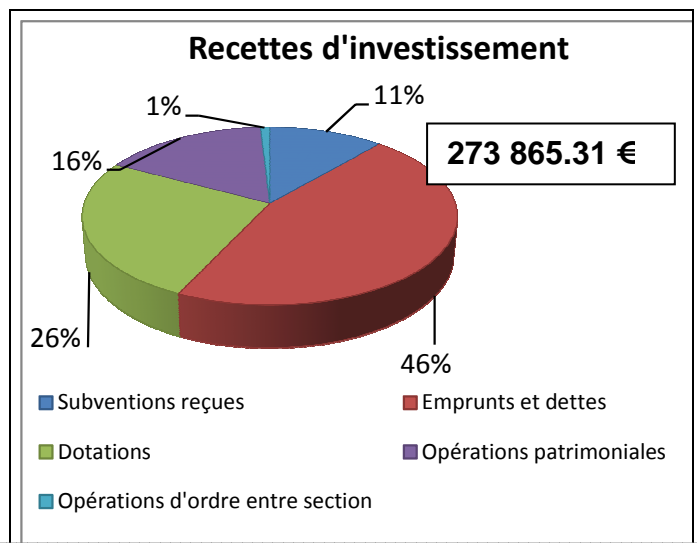
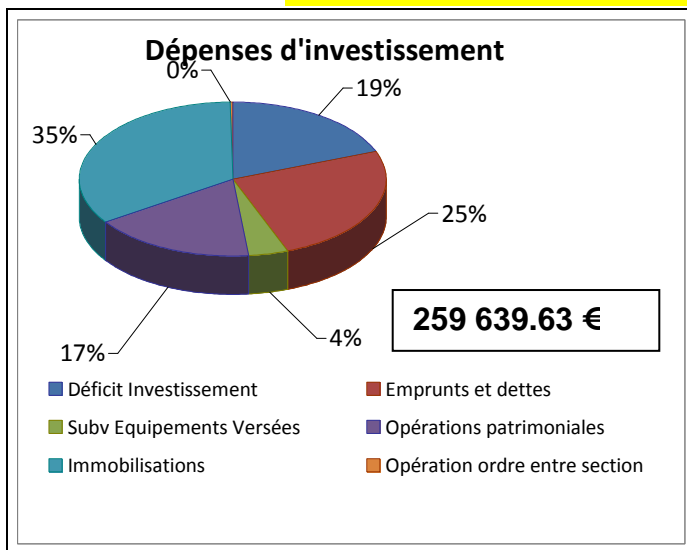
COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Dépenses et recettes réalisées en 2011

Section de fonctionnement (budget principal)



Section d'investissement (budget principal)



Synthèses des comptes de la trésorerie de Saintes et banlieue municipale

La trésorerie : Elle atteint au 31/12/2011 un montant de 261 628 € contre 100 806 € en 2010. Elle représente 317 jours de dépenses de fonctionnement réelles (118 jours en 2010), ce qui est largement au-dessus de la moyenne raisonnable de 30 jours.

Ratio de surendettement : (Total de la dette par rapport aux produits réels). Le seuil critique est de 1.44 année. Pour la commune ce ratio est de 2011 : 0.53 année. Il était en 2010 : 0.34 année - 2009 : 0.39 année - 2008 : 0.45 année - en 2007 : 0.58 année.

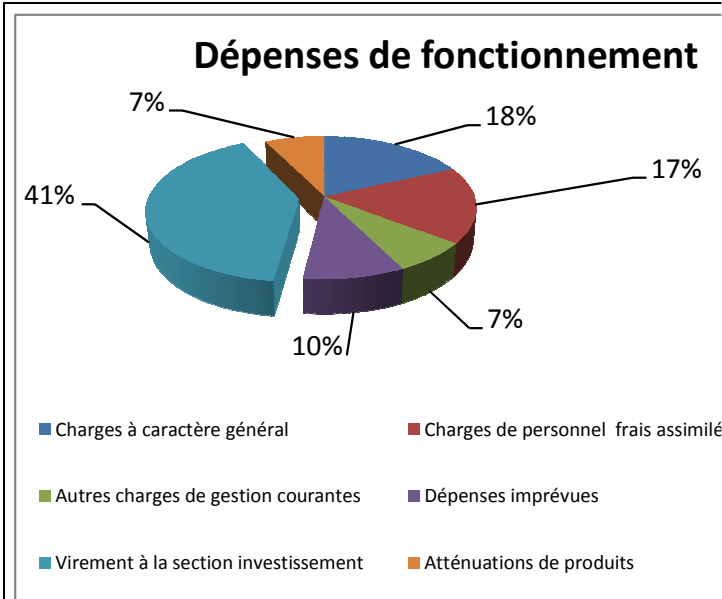
La Capacité d'Autofinancement (CAF) : Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement. En 2011, elle s'établit à 143 845 €, contre 85 542 € en 2010 soit une augmentation de 68%. Elle était de 76 953€ en 2009. Cette augmentation est due à un accroissement plus rapide des produits que des charges. En 2011, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 12.10% alors que les charges ont, elles, diminuées de 3.3%.

Conclusion du Trésorier Principal : La situation financière de la commune de Courcoury est saine, la section de fonctionnement dégage des ressources nécessaires à la couverture de la dette ainsi qu'un autofinancement des investissements qui se sont élevés à 143 873 €. L'équilibre 2011 a été réalisé avec une augmentation du fonds de roulement de 158 066 €.

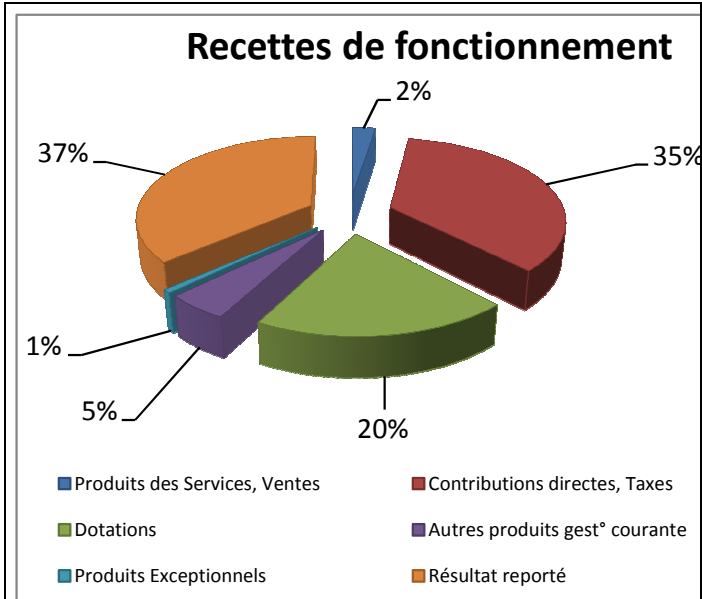
BUDGET PRIMITIF 2012

Dépenses et recettes prévues pour l'année 2012

Section de fonctionnement (budget principal)

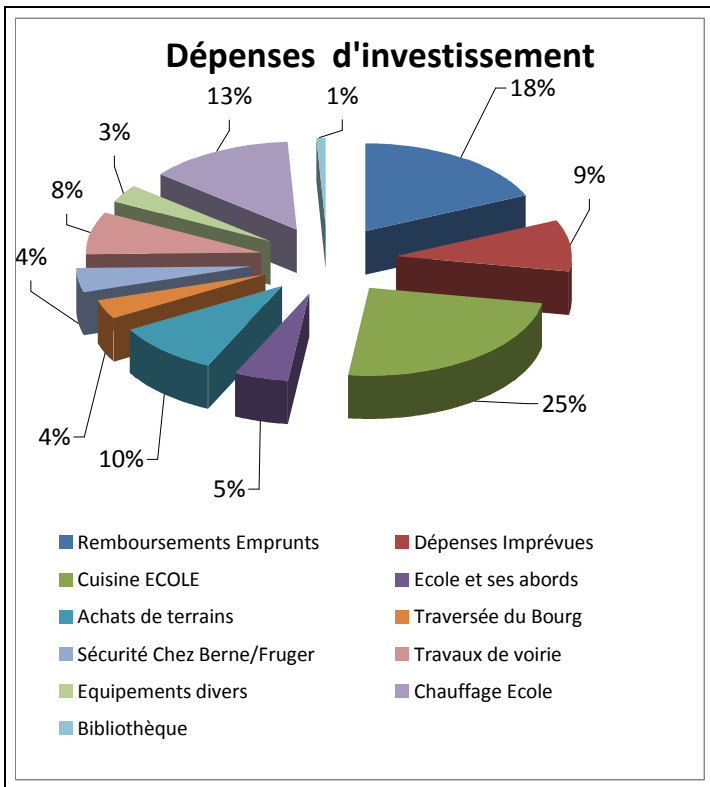


677 646.81 €

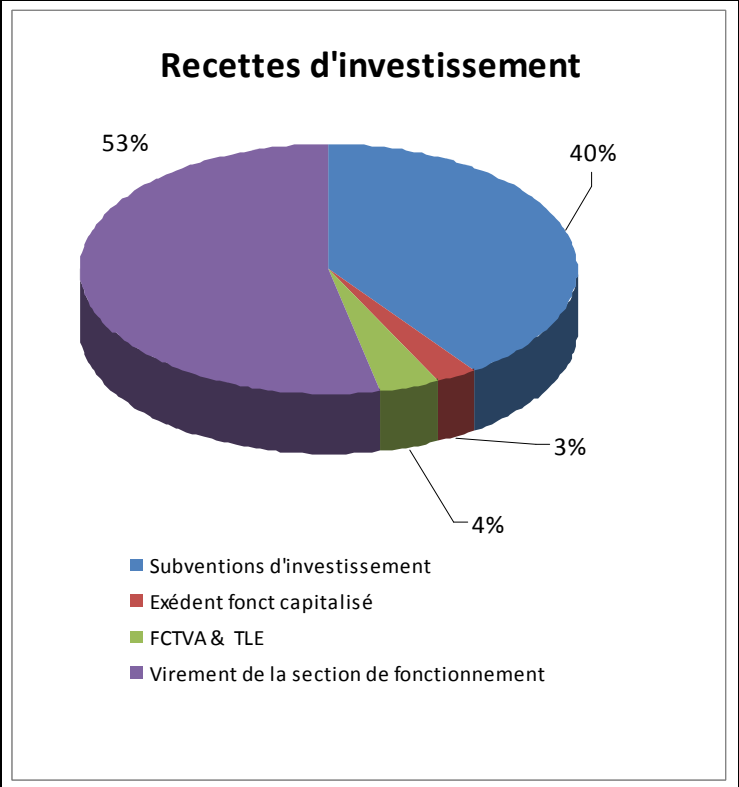


677 646.81 €

Section d'investissement (budget principal)



517 629.84 €



517 629.84 €

Commentaires sur le budget primitif 2012

Le Conseil Municipal a choisi d'augmenter le taux d'imposition (13 élus pour – 1 élu contre) de 0.5%. Ce taux s'applique sur la taxe d'habitation 11.42 en 2011 à 11.48 en 2012 et le foncier bâti 20.73 en 2011 à 20.84 en 2012. Le taux du foncier non bâti reste inchangé à 50.17.

Le budget 2012, voté par les élus à l'unanimité, est le reflet des choix politiques et des priorités retenues par l'équipe municipale. Une des grandes priorités étant la construction et mise aux normes de sécurité de la cuisine de notre école qui sera terminée en juin/juillet 2012.

Dans un contexte difficile, nous continuerons de faire des économies dans notre fonctionnement quotidien.

Ce budget met cependant en avant le principe d'autofinancement pour ses dépenses d'investissement afin d'éviter le recours à l'emprunt. En effet, l'endettement sera largement d'actualité pour quelques années pour pallier aux dépenses relatives à l'aménagement du centre bourg et l'aménagement du RD128 en 2013/2014.

Ce budget se caractérise par un impact sur plusieurs domaines :

- **Au niveau de notre école :**

- Participation aux frais de fonctionnement à la Communauté de Communes du Pays Santon pour RPI COURCOURY/Les GONDS
- Réfection des peintures, huisseries et sol de la garderie
- Mise en conformité de la cuisine suite aux différents rapports d'hygiène 2004/2007/2010
- Mise en place d'un chauffage par géothermie
- Réalisation de la nouvelle entrée de l'école
- Participations financières aux activités scolaires

- **Au niveau de nos bâtiments communaux :**

- Réhabilitation du logement « Ecole » en bibliothèque
- Peintures extérieures des bâtiments scolaires et de la nouvelle bibliothèque
- Acquisition de nouveaux matériels pour la salle des fêtes
- Mise en place d'un système anti-intrusion à la Maison de la Seugne
- Remplacement du mobilier d'accueil à la Mairie

- **Au niveau Sécurité :**

- Maintenir la pression auprès de notre partenaire, le Conseil Général 17, pour la finition du projet Chez Berne Chez Fruger
- Continuité du travail (phase d'avant-projet terminée) avec le CG17 sur le projet d'amélioration du centre bourg pour une application en 2013/2014
- Maintenir un plan de sauvegarde communal actualisé.
- Réfection et sécurisation des puits communaux
- Réfection de la passerelle « La Planche Noire » sur notre territoire
- Acquisition d'une citerne fioul homologuée pour les services techniques

- **Au niveau Environnemental et cadre de vie :**

- Aménagement de l'Aire de l'Eau vive avec mise en place d'un parcours de santé
- Changement dans le cadre d'un plan pluriannuel des panneaux de villages
- Mise en place de lampes sur des candélabres « chemin de la Fornette »

- **Au niveau culturel :**

- Maintenir une bibliothèque active par des animations et prévoir son transfert dans le bâtiment communal près de l'école et réaliser des investissements en mobilier pour ce nouvel aménagement
- Soutien aux différentes associations de notre commune

- **Amélioration de la voirie :**

- Continuer le plan pluriannuel de travaux sur nos chemins
- Aménagements de voirie dans nos villages

Résultats des Elections Présidentielles du 22 avril 2012 et 06 mai 2012

Le dépouillement des votes à Courcoury aura lieu à partir de 18 h 00.

La synthèse des résultats des élections présidentielles des communes de la Communauté des Communes du Pays Santon, à l'Espace Mendès France, le dimanche 22 avril 2012 à partir de 18 heures.

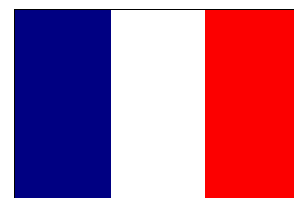
Invitation

Monsieur le Maire de Courcoury et les membres du Conseil Municipal,
Monsieur le Président du comité de jumelage et son équipe,

**Vous invitent le : Samedi 21 avril 2011
à 18h30 à la Maison de la Seugne**

à assister au vernissage de l'exposition d'œuvres portugaises
à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution des Œillets

Exposition qui se tiendra du lundi 23 au jeudi 26 avril 2012
De 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00



A vos agendas !



Repas Brin d'Aillet le 1er mai 2012 à 12 h 00
Organisé par la Société des Fêtes
Adultes : 11 euros, enfant (-12 ans) : 7 euros
Réservation Mr Robert BIGOT : 06 26 02 85 58

Cérémonie du 8 mai



- 10h30 : départ de la Mairie en direction du Monument aux Morts
- 11h : cérémonie devant le Monument aux Morts, retour Place Pampilhosa.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle associative

Inscription

Ecole Intercommunale "COURCOURY – LES GONDS"

Nous invitons les parents à venir faire l'inscription des enfants
à la Mairie aux heures d'ouverture



Si vous êtes musicien, musicienne, chanteur ou chanteuse et que vous souhaitez participer à la **Fête de la Musique** le samedi 23 juin 2012 à Courcoury, prenez contact avec la Mairie au 05 46 93 18 23